

## La question du mois

**Cette rubrique se fait l'écho des questions posées le plus souvent au cours des semaines précédentes aux services ou aux élus par les habitants.**

### **Quatre stops à un carrefour, on fait quoi ?**

*Des automobilistes fléchois nous ont interrogés sur la conduite à tenir sur un carrefour à quatre stops. Souvent les conducteurs s'observent un bon moment avant de bouger. Quelques rappels des règles de bonne conduite.*

Sur notre commune, plusieurs carrefours équipés de quatre stops sont en place depuis quelques années. Nous en trouvons notamment à proximité de Bouchevreau, rue des Éturcies et sur la route de Viez.

Les consignes sont simples : d'abord il faut s'arrêter, ensuite respecter la priorité à droite. Impossible à quatre. « Dans ce cas, on applique une règle de courtoisie et de bon sens. Un des conducteurs passe et les autres suivent dans le sens des aiguilles d'une montre. D'ailleurs si une autre voiture arrive derrière celle qui est la première à démarrer, elle doit marquer l'arrêt et attendre son tour », nous rappelle Jacky Bodin, responsable d'une auto-école fléchoise.

## Carnet

### **Naissances**

Lucie VIGNERON  
Éloi CHAVANES  
Alexis  
LÉONET EUSTACHE



### **Décès**

Jean-Paul STEPHAN  
Jacqueline TOUCHARD veuve GUÈDE  
Claudette DUPUI  
Gérard CHEVALLIER  
Louis GERMAIN  
Denise DESMARES veuve GAUTEUL  
Marc CHADAIGNE  
Jean Bernard DELAPORTE  
Odette BERGEAU veuve ROCHERON  
Dominique CORNUEL  
Paulette BUSSON veuve MALÉ

## Édito du maire



**E**N CE DÉBUT D'ANNÉE, permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et pour vos proches. Les chantiers se sont multipliés dans notre ville en 2011 ; je pense notamment à la rénovation complète de la

rue Carnot et au début des travaux de rénovation des halles et des façades du théâtre. Je pense également à l'arrivée de nouveaux professionnels à la maison de santé. D'autres aménagements importants pour l'avenir sont inscrits au budget de la Ville et de la Communauté de communes pour l'année 2012, comme vous le lirez dans les pages du dossier de votre journal.

Tous nos choix tendent vers un seul objectif, celui de renforcer l'attractivité du pays fléchois. Pour cela, nous continuerons à investir cette année comme nous l'avons fait les années précédentes. En période difficile, soutenir l'activité économique et l'emploi est, à nos yeux, une priorité absolue. C'est d'ailleurs ce que font la plupart des collectivités locales en assurant près de 70% des commandes publiques dans le secteur du BTP. En pays fléchois, la Ville et la Communauté de communes investiront plus de 6,5 millions d'euros en 2012. Dans le même temps, nous veillons à préserver la qualité des services aux publics sur notre territoire. L'attractivité et le dynamisme d'un territoire reposent aussi sur les bénévoles qui animent le réseau associatif. Pour cette raison, nous leur apporterons comme de coutume notre contribution financière à hauteur de plus de 600 000 euros. Aujourd'hui, des incertitudes pèsent sur l'avenir. Aussi il est important de mettre en commun les compétences et les ressources de la Ville et de l'intercommunalité au service de tous les habitants du pays fléchois. Nous avons su le faire par le passé avec le passage du SIVOM au district puis en communauté de communes. Nous avons également été au rendez-vous de la taxe professionnelle unique pour favoriser un développement économique harmonieux de tout notre territoire. Aujourd'hui, c'est la mutualisation que nous devons mettre en œuvre pour pérenniser notre attractivité.

Guy-Michel Chauveau, maire, conseiller général  
[g.m.chauveau@ville-lafleche.fr](mailto:g.m.chauveau@ville-lafleche.fr)